

23 février 2004

04.113

Motion populaire du Syndicat des services publics – Région Neuchâtel**Contribution de solidarité de 1%**

Les soussigné-e-s demandent au Grand Conseil d'étudier la mise en place d'une contribution de solidarité de 1% à prélever sur les fortunes des millionnaires et des multimillionnaires du canton de Neuchâtel.

Motivation:

- 1% prélevé sur la fortune des millionnaires et multimillionnaires du canton de Neuchâtel représenterait une recette permettant de couvrir le déficit du budget de fonctionnement de l'Etat pour 2004 (69,7 millions de francs).
- Une telle contribution de solidarité, sans ruiner personne, permettrait à l'Etat d'honorer ses engagements concernant les prestations sociales et salariales. C'est toute la population du canton qui y gagnerait.
- Cette contribution de solidarité permettrait notamment au Conseil d'Etat de ne pas trahir la promesse d'augmenter de 1% les salaires du personnel en 2004 à titre de rattrapage des sacrifices consentis antérieurement dans la fonction publique.
- L'effort de solidarité demandé aux personnes les plus riches de notre canton serait reconnu et apprécié par toute la population et permettrait d'envisager l'avenir de notre canton avec plus de sérénité. Le climat social et politique, ainsi amélioré, augmenterait l'attractivité de notre canton.

*Premier signataire: José Sanchez, président du SSP-RN, Gare 4a, 2300 La Chaux-de-Fonds
Motion populaire munie de 988 signatures.*